

Conditions générales de vente (CGV)

Flexyfit® Plus GmbH - FN : 295426a

La société Flexyfit® Plus GmbH (Flexyfit® Academy) est un établissement privé de formation et de formation continue qui s'est fixé pour objectif d'offrir des formations et des formations continues complètes de proposer des offres de formation dans le domaine de l'éducation des adultes.

Pour des raisons de lisibilité, les formes linguistiques masculines et féminines ne sont pas utilisées simultanément. Toutes les désignations de personnes s'appliquent toutefois de la même manière à **tous les sexes**.

La langue du contrat, de la commande et des affaires est l'allemand.

La facturation s'effectue en euros.

Rémunération dans le cadre de la formation initiale et continue des adultes

Nous sommes un établissement privé de formation initiale et continue dans le domaine de l'éducation des adultes. Toutes les rémunérations dans le cadre de la formation initiale et continue des adultes s'entendent nettes, sans taxe sur le chiffre d'affaires au sens de l'article 6, paragraphe 1, point 11, lettre a de la loi sur la TVA. En cas de modification de la législation, Flexyfit® Plus GmbH se réserve le droit de soumettre les rémunérations facturées à la TVA légale.

1. Conditions générales

Les conditions générales de vente s'appliquent à la vente et à la livraison de marchandises ainsi qu'à la fourniture de services par notre entreprise. La vente de marchandises et la fourniture de services s'adressent exclusivement aux consommateurs/utilisateurs résidant dans l'UE. En cliquant sur la case à cocher dans le panier avant de passer la commande "**J'ai lu et j'accepte les CGV**", l'acheteur se déclare d'accord avec ces conditions générales de vente et s'engage à les respecter.

Notre gamme d'offres est sans engagement. La commande du client ayant la pleine capacité juridique (personnes âgées de plus de 18 ans) constitue une offre de conclusion d'un contrat de vente. La confirmation de la réception de la commande que nous envoyons ensuite au sens du § 10 alinéa 2 ECG ne constitue pas en soi une acceptation de l'offre. Le contrat de vente n'est conclu qu'au moment où nous livrons la marchandise commandée, par l'envoi d'un deuxième e-mail faisant office de confirmation de commande ou par toute autre acceptation de l'offre du client. Toutes les offres présentées sur notre site Internet sont sans engagement et ne sont disponibles que dans la limite des stocks disponibles.

2. Validité dans le cadre de la formation initiale et continue des adultes

Les prestations et les offres de manifestations (stages de formation, ateliers, séminaires ou cours) de notre entreprise se fondent exclusivement sur les présentes conditions générales de vente. Nous ne reconnaissons pas les conditions du client (participant) contrairement ou divergentes de nos conditions de vente, à moins que nous n'ayons expressément accepté leur validité par écrit.

3. Processus de commande, correction de la commande, interruption de la commande dans la boutique en ligne

Lorsque vous avez sélectionné le produit souhaité, vous pouvez le commander sans engagement en cliquant sur le bouton **[Acheter ou réserver en ligne]** dans le panier d'achat. Vous pouvez à tout moment consulter le contenu du panier en cliquant sur le bouton **[Symbole : Sac à provisions]** sans engagement. Vous pouvez à tout moment retirer les produits en cliquant sur le bouton **[Supprimer]** du panier d'achat. Si vous souhaitez acheter les produits du panier, cliquez sur le bouton **[Continuer]**. Veuillez ensuite saisir vos données. Pour une première commande, il est nécessaire de s'enregistrer en tant que "nouvel utilisateur" [indication de vos données]. Pour les commandes suivantes, il suffit d'entrer le login et le mot de passe définis par l'utilisateur lors de son premier enregistrement. Vos données sont transmises sous forme cryptée. Après avoir saisi vos données et effectué la livraison, vous accédez à la page de paiement en cliquant sur le bouton **[Continuer vers le paiement]** vers les méthodes de paiement, choisissez ici votre méthode de paiement. En cliquant sur le bouton **[Vers la caisse]**, vous accédez au récapitulatif de la commande sur lequel vous pouvez vérifier une nouvelle fois vos saisies. En cliquant sur le bouton **[Commander avec obligation de paiement]** vous terminez le processus de commande. En actionnant la "flèche de retour" du navigateur, vous pouvez corriger les données saisies. Le processus de commande peut être interrompu à tout moment en fermant le navigateur.

Vous trouverez une description précise concernant la commande dans notre boutique sous : [faq.sportausbildung.com](#)

4. Prix dans le panier d'achat

Les prix sont valables au moment de la commande. TVA légale incluse, plus tous les frais liés à l'expédition. Ils sont visibles dans le panier d'achat avant la conclusion du contrat et ensuite dans une confirmation de contrat envoyée au client. Si des taxes d'exportation ou d'importation sont dues au cours de l'expédition, elles sont également à la charge du client (vous obtiendrez des informations à ce sujet auprès du bureau de douane compétent).

5. Confirmation d'inscription, condition d'inscription dans le cadre de la formation initiale et continue des adultes

La condition préalable à l'inscription aux formations est l'âge minimum requis dans les descriptions des formations et la présence de toutes les autres qualifications requises dans les descriptions des formations respectives (par exemple, références, attestations, examen d'entrée, etc.)

Toutes les inscriptions à une formation se font via la boutique en ligne ou au moyen du formulaire d'inscription qui est remis personnellement à la direction du cours par Flexyfit® Plus GmbH et/ou transmis par courrier, fax ou e-mail. Les inscriptions des clients nécessitent dans tous les cas une confirmation d'inscription de la part de Flexyfit® Plus GmbH. La confirmation d'inscription est délivrée après l'examen positif des documents fournis.

Chaque participant reçoit, après son inscription ferme au cours, une confirmation d'inscription écrite.

Nous sommes en droit de refuser des inscriptions à une formation, même après la remise d'une confirmation d'inscription, sans avoir à nous justifier.

Pour les formations avec un nombre limité de participants, l'ordre des inscriptions est déterminant pour l'acceptation. En s'inscrivant, le participant confirme qu'il est en bonne santé physique et en bonne forme, qu'il ne cache aucune maladie et qu'il est responsable de toutes les séances de pratique. Tout certificat médical exigé doit être joint au dossier.

6. Conditions de paiement, intérêts de retard dans le cadre de la formation initiale et continue des adultes

Les frais de formation peuvent être payés par bulletin de versement ou en espèces. Les conditions de paiement sont convenues individuellement avec le client. Les paiements du client ne sont considérés comme effectués qu'au moment de leur réception sur notre compte commercial. Les déductions d'escompte doivent faire l'objet d'un accord séparé.

Si un paiement échelonné est convenu avec le participant, le prix de la formation est majoré d'un supplément convenu à l'avance avec le client et dépendant du nombre de versements accordés.

Les cours d'une journée doivent être payés dans leur intégralité avant le début de l'événement. Le respect par le participant des conditions de paiement convenues est une condition préalable à la fourniture de nos prestations. Nous nous réservons donc le droit de ne pas autoriser les participants en retard de paiement à participer aux formations jusqu'à ce que les rémunérations dues soient payées. En cas de retard de paiement, même partiel ou échelonné, les éventuels accords d'escompte et de paiement échelonné deviennent caducs. En cas de retard de paiement de la part du participant, nous sommes en droit de demander, à notre choix, la réparation du dommage effectivement subi ou des intérêts de retard au taux légal.

7. Prise en charge des coûts par les organismes de financement dans le cadre de la formation initiale et continue des adultes

Pour les participants subventionnés, les absences sont signalées à l'organisme de financement. Les absences compromettent l'objectif de la mesure.

Si le participant subventionné par un organisme de financement interrompt prématurément la formation ou s'il assiste irrégulièrement à la formation, de sorte qu'il n'y a pas de prise en charge des coûts par l'organisme de financement concerné, l'intégralité des coûts est dans ce cas à la charge du participant. Les frais d'annulation sont facturés au participant et non à l'organisme de financement.

Droit d'annulation et de résiliation spéciale pour les mesures selon SGB II / SGB III / AZAV (en Allemagne) : Retrait du participant jusqu'à 14 jours après la signature du contrat, au plus tard jusqu'au début de la mesure à la fin de la mesure. Les participants dont la demande de subvention a été rejetée par l'Agence fédérale pour l'emploi disposent d'un droit de rétractation distinct. En outre, les participants subventionnés (conformément au SGB II & SGB III / AZAV) disposent d'un droit de résiliation spécial en cas de prise d'emploi pendant la mesure. La justification et la résiliation doivent être effectuées par écrit. Pour la durée de la formation (séminaires de présence, ateliers ou mesures de formation individuelles), aucune assurance n'est contractée par Flexyfit® Plus GmbH, sauf si cela est prescrit par l'organisme payeur.

8. Retard de paiement pour les marchandises

En cas de retard de paiement du client, nous sommes en droit de réclamer les intérêts de retard prévus par la loi. Le taux d'intérêt légal pour les créances monétaires entre entrepreneurs résultant de transactions commerciales est de 9,2 points de pourcentage au-dessus du taux d'intérêt de base. Toutefois, si le débiteur n'est pas responsable du retard, le taux d'intérêt de retard est de 4 %. En outre, en cas de retard de paiement, nous sommes en droit, conformément au § 458 UGB (code civil allemand), d'exiger du débiteur un montant forfaitaire de 50.- euros à titre de dédommagement pour les éventuels frais de poursuite.

Les intérêts de retard légaux entre consommateurs et entreprises s'élèvent à 4 points de pourcentage.

9. Frais de rappel et de recouvrement

Les intérêts légaux (de retard) selon l'article 1333, paragraphe 1, du code civil autrichien (ABGB) s'élèvent à 4% par an pour les non-commerçants, conformément à l'article 1000, paragraphe 1, du code civil autrichien. - Conformément au § 1333 alinéa 2 ABGB, les intérêts moratoires légaux "entre entrepreneurs résultant de transactions commerciales (= transactions commerciales bilatérales)" s'élèvent à 9,2% au-dessus du taux d'intérêt de base.

En cas de retard de paiement, le participant s'engage à rembourser les frais de rappel et de recouvrement que nous avons

engagés, dans la mesure où ils sont nécessaires à la poursuite judiciaire. Il s'engage en particulier à rembourser au maximum les rémunérations de l'institut de recouvrement engagé, qui résultent de l'ordonnance du BMWA (ministère fédéral des affaires économiques) sur les taux maximaux des rémunérations dues aux instituts de recouvrement.

Si nous effectuons nous-mêmes les rappels, le débiteur s'engage à payer un montant de 18 euros par rappel et un montant de 25 euros par semestre pour le maintien de la preuve de la relation d'endettement dans le cadre des rappels.

10. Retard de réception des marchandises

En cas de retard de réception de la part d'un client ayant passé une commande en tant qu'entrepreneur, nous sommes en droit de stocker la marchandise chez nous, ce qui nous amène à facturer des frais de stockage de 10 euros par jour civil entamé. Parallèlement, nous insistons sur l'exécution du contrat.

11. Réserve de propriété

Nous nous réservons la propriété du service ou de la marchandise livrée ou des supports que nous avons traités ou créés jusqu'à la réception de tous les paiements issus de la relation commerciale avec le client. Si le client revend des marchandises sous réserve de propriété, il doit également transmettre la réserve de propriété. Le client doit immédiatement signaler les accès de tiers à notre marchandise sous réserve de propriété. Les mises en gage, les cessions à titre de garantie et autres opérations similaires concernant la marchandise sous réserve de propriété ne sont autorisées qu'avec notre accord préalable. Si, en cas de retard de paiement, le paiement n'est pas effectué immédiatement après une mise en demeure, notre marchandise sous réserve de propriété doit être restituée sans délai. Les frais de reprise sont à la charge du client.

12. Droit de rétractation (droit de révocation) selon la loi sur les transactions à distance et hors domicile (FAGG)

Les consommateurs, conformément au § 1 de la loi sur la protection des consommateurs (KSchG), peuvent se rétracter des contrats conclus à distance ou en dehors des locaux commerciaux dans un délai de quatorze jours sans indication de motifs, conformément à la loi FAGG. Le délai de rétractation commence à courir

a. dans le cas d'un contrat de service, à compter du jour de la conclusion du contrat,

b. dans le cas d'un contrat de vente ou de tout autre contrat portant sur l'acquisition d'un bien à titre onéreux

i. à compter du jour où le consommateur ou un tiers autre que le transporteur et désigné par le consommateur prend physiquement possession du bien,

ii. lorsque le consommateur a commandé plusieurs biens dans le cadre d'une commande unique et que ces biens sont livrés séparément, à compter du jour où le consommateur ou un tiers autre que le transporteur et désigné par le consommateur prend physiquement possession du dernier bien livré,

iii. en cas de livraison d'un bien en plusieurs fois, à compter du jour où le consommateur ou un tiers autre que le transporteur et désigné par le consommateur prend physiquement possession du dernier envoi partiel,

iv. dans le cas d'un contrat portant sur la livraison régulière de biens pendant une période déterminée, à compter du jour où le consommateur ou un tiers autre que le transporteur et désigné par le consommateur prend physiquement possession du premier bien livré,

c. pour un contrat ayant pour objet la fourniture d'eau, de gaz ou d'électricité non proposée dans un volume ou une quantité limitée, la fourniture de chauffage urbain ou la fourniture de contenu numérique non stocké sur un support matériel, à compter du jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez nous informer (Flexyfit® Plus GmbH, Dietrichgasse 27, E.EG2, 1030 Vienne, fax : +43 1 997 27 38 33, e-mail : info@sportausbildung.com) de votre décision de résilier le présent contrat au moyen d'une déclaration sans équivoque (par ex. lettre envoyée par la poste, télécopie ou e-mail). Vous pouvez utiliser à cet effet le modèle de formulaire de rétractation ci-joint, qui n'est toutefois pas obligatoire.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous envoyiez la communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Conséquences de la rétractation selon la FAGG

Si vous résiliez un contrat en vertu de la FAGG, nous devons vous rembourser tous les paiements y afférents que nous avons reçus de votre part, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi un autre mode de livraison que le mode de livraison standard le moins cher que nous proposons), immédiatement et au plus tard dans les quatorze jours à compter de la date à laquelle nous avons reçu la communication de votre résiliation. Pour ce remboursement, nous utilisons le même moyen de paiement que celui que vous avez utilisé pour la transaction initiale, à moins qu'il n'en ait été expressément convenu autrement avec vous ; en aucun cas, des frais ne vous seront facturés pour ce remboursement. Dans le cas de contrats de vente et d'autres contrats visant à l'ac-

quisition d'un bien à titre onéreux, dans lesquels nous n'avons pas proposé de récupérer nous-mêmes les biens en cas de rétractation, nous pouvons refuser le remboursement jusqu'à ce que nous ayons récupéré les biens ou jusqu'à ce que vous ayez fourni la preuve que vous avez renvoyé les biens, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Si vous avez reçu des marchandises dans le cadre du contrat, vous devez renvoyer ou remettre les marchandises à nous (Flexyfit® Plus GmbH, Dietrichgasse 27, E.EG2, 1030 Vienne) sans délai et, en tout état de cause, au plus tard dans les quatorze jours à compter de la date à laquelle vous avez déclaré votre volonté de vous rétracter. Le délai est respecté si vous renvoyez les marchandises avant l'expiration du délai de quatorze jours. Les frais directs de renvoi des marchandises sont à votre charge.

Vous ne devez prendre en charge une éventuelle perte de valeur des marchandises que si cette perte de valeur est due à une manipulation des marchandises qui n'est pas nécessaire pour vérifier leur nature, leurs caractéristiques et leur fonctionnement.

Si, dans le cadre d'un contrat de services, vous avez demandé que les services commencent pendant le délai de rétractation, vous devez nous verser un montant raisonnable correspondant à la part des services déjà fournis au moment où vous nous informez de l'exercice du droit de rétractation concernant ce contrat par rapport à l'ensemble des services prévus dans le contrat.

Si le client est une entreprise, une rétractation est totalement exclue en vertu de la FAGG.

RemarquesPour que le retour se déroule dans les meilleures conditions possibles :

Dans la mesure du possible, veuillez nous renvoyer l'article complet dans son emballage d'origine. Veuillez utiliser le bon de retour (veuillez indiquer le motif du retour) et le joindre au colis. L'utilisation du bon de retour et de l'emballage d'origine n'est pas "obligatoire" et n'est donc pas une condition préalable à l'exercice de votre droit, mais elle simplifie et sécurise pour nous le déroulement de la procédure.

Si vous ne souhaitez retourner qu'un seul article de la livraison, mais que vous avez commandé d'autres articles que vous souhaitez maintenant payer par facture, il vous suffit de déduire l'article que vous avez retourné du montant de la facture. Si vous payez par prélèvement automatique, le prix de l'article retourné ne sera automatiquement pas facturé.

Il n'existe pas de droit de rétractation selon la FAGG pour les contrats concernant

a. Prestations de services, si l'entrepreneur - sur la base d'une demande expresse du consommateur conformément à l'article 10 de la FAGG ainsi que d'une confirmation du consommateur sur sa connaissance de la perte du droit de résiliation en cas d'exécution complète du contrat - avait commencé l'exécution de la prestation de services avant l'expiration du délai de résiliation conformément à l'article 11 de la FAGG et que la prestation de services a ensuite été entièrement exécutée,

b. Biens ou services dont le prix dépend de fluctuations sur le marché financier sur lesquelles l'entrepreneur n'a aucune influence et qui peuvent survenir pendant le délai de rétractation,

c. Marchandises fabriquées selon les spécifications du client ou clairement adaptées à ses besoins personnels,

d. Marchandises susceptibles de se détériorer rapidement ou dont la date de péremption serait rapidement dépassée,

e. Marchandises livrées scellées et ne pouvant être retournées pour des raisons de protection de la santé ou d'hygiène, dans la mesure où leur sceau a été retiré après la livraison,

f. Les marchandises qui, en raison de leur nature, ont été mélangées de manière indissociable avec d'autres marchandises après leur livraison,

g. les boissons alcoolisées dont le prix a été convenu lors de la conclusion du contrat, mais qui ne peuvent pas être livrées moins de 30 jours après la conclusion du contrat et dont la valeur actuelle dépend de fluctuations sur le marché sur lesquelles l'entrepreneur n'a aucune influence,

h. Les enregistrements audio ou vidéo ou les logiciels informatiques qui sont livrés dans un emballage scellé, à condition que le sceau ait été retiré après la livraison,

i. Journaux, périodiques ou magazines, à l'exception des contrats d'abonnement portant sur la fourniture de telles publications,

j. les services d'hébergement non résidentiel, de transport de marchandises, de location de véhicules à moteur et de restauration, ainsi que les services fournis dans le cadre d'activités de loisirs, à condition qu'une date ou une période spécifique d'exécution du contrat par le professionnel soit prévue dans le contrat,

k. la livraison de contenus numériques non enregistrés sur un support de données physique, si l'entrepreneur - avec l'accord explicite du consommateur, lié à la prise de connaissance par celui-ci de la perte du droit de résiliation en cas de début prématuré de l'exécution du contrat, et après la mise à disposition d'une confirmation conformément à l'article 7, paragraphe 3 de

la FAGG - a commencé la livraison avant l'expiration du délai de résiliation conformément à l'article 11 de la FAGG,

k. les travaux de réparation ou d'entretien urgents pour lesquels le consommateur a expressément demandé à l'entrepreneur une visite afin d'effectuer ces travaux. Si, lors d'une telle visite, l'entrepreneur fournit des services supplémentaires qui n'ont pas été expressément demandés par le consommateur, ou s'il fournit des marchandises qui ne sont pas nécessairement requises comme pièces de rechange lors de l'entretien ou de la réparation, le consommateur a le droit de résilier le contrat pour ces services ou marchandises supplémentaires,

Enfin, le consommateur n'a pas le droit de se rétracter pour les contrats conclus lors d'une vente aux enchères publiques.

13. Résiliation du contrat en vertu de l'article 3 de la loi sur la protection des consommateurs (KSchG)

Les consommateurs visés à l'article 1 de la loi sur la protection des consommateurs (KSchG) qui n'ont pas donné leur consentement au contrat dans les locaux que nous utilisons en permanence pour nos activités commerciales ou sur un stand que nous avons utilisé à cet effet lors d'une foire ou d'un marché, peuvent résilier leur demande de contrat ou le contrat conformément à l'article 3 de la loi sur la protection des consommateurs. Cette résiliation peut être déclarée jusqu'à la conclusion du contrat ou après celle-ci dans un délai de 14 jours. Ce délai commence à courir à partir de la remise au consommateur d'un document contenant au moins le nom et l'adresse de l'entrepreneur, les données nécessaires à l'identification du contrat ainsi qu'une information sur le droit de rétractation, le délai de rétractation et la procédure à suivre pour exercer ce droit, mais au plus tôt à partir de la conclusion du contrat ou, pour les contrats de vente de biens, à partir du jour où le consommateur prend possession du bien. Il suffit d'envoyer la déclaration de rétractation dans ce délai.

Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez nous informer (Flexyfit® Plus GmbH, Dietrichgasse 27, E.EG2, 1030 Vienne, fax : +43 1 997 27 38 33, e-mail : info@sportausbildung.com) de votre décision de résilier le présent contrat au moyen d'une déclaration sans équivoque (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou e-mail). La déclaration de rétractation n'est soumise à aucune forme particulière.

Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez nous informer (Flexyfit® Plus GmbH, Dietrichgasse 27, E.EG2, 1030 Vienne, fax : +43 1 997 27 38 33, e-mail : info@sportausbildung.com) de votre décision de vous rétracter du présent contrat au moyen d'une déclaration sans équivoque (par ex. une lettre envoyée par la poste, un fax ou un e-mail). La déclaration de rétractation n'est soumise à aucune forme particulière.

Conséquences de la rétractation selon le § 3 de la loi sur la protection des consommateurs

Si vous résiliez le contrat conformément au § 3 de la loi sur la protection des consommateurs, nous devons rembourser toutes les prestations reçues, y compris les intérêts légaux à compter du jour de réception, et vous rembourser les frais nécessaires et utiles engagés pour la chose. En contrepartie, vous devez restituer les prestations reçues et nous verser une rémunération appropriée pour l'utilisation, y compris une indemnité pour une diminution de la valeur vénale de la prestation qui y est liée : la prise en charge des prestations sous votre garde n'est pas considérée en soi comme une diminution de valeur.

Indications pour un déroulement aussi aisé que possible du retour :

Dans la mesure du possible, veuillez nous renvoyer l'article complet dans son emballage d'origine. Veuillez utiliser le bon de retour (veuillez indiquer le motif du retour) et le joindre au colis. L'utilisation du bon de retour et de l'emballage d'origine n'est pas "obligatoire" et n'est donc pas une condition préalable à l'exercice de votre droit, mais elle simplifie et sécurise pour nous le déroulement de la procédure.

Si vous ne souhaitez retourner qu'un seul article de la livraison, mais que vous avez commandé d'autres articles que vous souhaitez maintenant payer par facture, il vous suffit de déduire l'article que vous avez retourné du montant de la facture. Si vous payez par prélèvement automatique, le prix de l'article retourné ne sera automatiquement pas facturé.

Le consommateur n'a pas le droit de se rétracter conformément au § 3 de la loi sur la protection des consommateurs,

a. si à lui-même initié la relation commerciale avec l'entrepreneur ou son mandataire en vue de la conclusion de ce contrat,

b. si la conclusion du contrat n'a pas été précédée de discussions entre les parties ou leurs mandataires,

c. pour les contrats dans lesquels les prestations des deux parties doivent être fournies immédiatement, s'ils sont habituellement conclus par des entrepreneurs en dehors de leurs locaux commerciaux et que la rémunération convenue est de 25 euros, ou si l'entreprise, de par sa nature, n'est pas exploitée dans des locaux commerciaux permanents et que la rémunération n'excède pas 50 euros,

d. pour les contrats soumis à la loi sur les ventes à distance et hors établissement (FAGG) ou à la loi sur les contrats d'assurance, ou

e. pour les déclarations de contrat que le consommateur a faites en l'absence physique de l'entrepreneur, à moins qu'il n'y

ait été poussé par l'entrepreneur.

14. Annulation par le client/participant sans droit légal de rétractation dans le cadre de la formation initiale et continue des adultes

Le participant (client) est en droit d'annuler le contrat aux conditions suivantes. Les annulations ne peuvent être acceptées que par écrit.

Si une formation est annulée après la transmission de la confirmation d'inscription au participant au plus tard 15 jours avant le début de la formation, les frais d'annulation s'élèvent à 25 % des frais de formation. Si l'annulation est reçue plus de 14 jours calendaires avant le début de la manifestation, des frais d'annulation de 50 % doivent être facturés. En cas d'annulation le premier jour de la manifestation ou après, le montant total de la manifestation est dû, même si des paiements partiels ont été convenus.

Les frais d'annulation sont supprimés si le participant désigne un remplaçant correspondant au groupe cible, qui assiste à la formation et s'acquitte des frais de participation. Le participant initial reste toutefois responsable des frais de cours. En cas de maladie imprévue du participant, un certificat médical doit être fourni.

La date à laquelle nous recevons l'annulation écrite est déterminante pour le respect des délais d'annulation par le participant.

En l'absence d'annulation écrite de la part du participant, le montant total convenu par contrat doit être payé dans tous les cas, même si le participant ne participe pas à l'événement. Une interruption de la manifestation est possible après notre accord écrit et si les conditions de paiement convenues sont maintenues.

15. Paiement via la boutique en ligne

Nous acceptons les modes de paiement suivants

a. Virement bancaire (paiement anticipé) : Pour le mode de paiement par virement, le client doit effectuer le paiement dans un délai d'une semaine à compter de la réception de la confirmation de commande. La livraison n'est effectuée qu'après réception du paiement.

b. Virement immédiat : vous payez de manière simple, sûre et rapide directement avec votre compte bancaire en ligne.

16. Modifications et annulations d'événements dans le cadre de la formation initiale et continue des adultes

En raison de la planification à long terme, des modifications de programme sont possibles pour des raisons d'organisation. De même, la réalisation d'un événement dépend d'un nombre minimum de participants. Flexyfit® Plus GmbH se réserve donc le droit de modifier les jours, les heures de début, les dates, les lieux, les formateurs ainsi que d'éventuelles annulations d'événements en raison d'exigences organisationnelles ou commerciales. Les participants en seront informés en temps utile et de manière appropriée. Pour les mêmes raisons, nous sommes en droit d'interrompre une formation déjà en cours, de l'intégrer à une autre formation ayant essentiellement le même contenu, de procéder à un déplacement dans le plan de déroulement, ou de le transférer vers un autre package d'apprentissage (par ex. cours individuel). Le participant n'a donc aucun droit à la réalisation de la formation à laquelle il s'est inscrit, étant donné qu'une formation de remplacement équivalente est proposée.

Si une formation est annulée sans être remplacée est annulée, les frais de participation éventuellement déjà versés par le participant sont remboursés sans déduction. Le remboursement des scripts et des documents de travail non restitués est réduit en conséquence. Il n'est pas possible de faire valoir à notre encontre - même par le biais de dommages et intérêts - un dédommagement pour les inconvénients supplémentaires résultant pour le participant de telles modifications de la manifestation au sens le plus large, ou pour d'autres dommages pécuniaires ou consécutifs.

17. Présence obligatoire et certificats dans le cadre de la formation initiale et continue des adultes

Sauf indication contraire explicite dans les descriptions des formations, une présence minimale de 80 % à toutes les formations est une condition préalable à la réussite des formations et à la délivrance d'un certificat de fin de formation. Les parties de cours et les examens manqués et/ou non réussis peuvent être rattrapés moyennant des frais. La durée des cours pour les variantes d'apprentissage "Blended Learning", "Cours en présentiel", "Cours par correspondance" et "Cours avec enseignement individuel" est de 12 mois à compter de la date de confirmation de l'inscription. Les examens, les unités d'enseignement et les entretiens professionnels peuvent être passés dans un délai de 12 mois, sinon la durée du cours doit être prolongée moyennant des frais ou les parties du cours doivent être répétées moyennant des frais. Des duplicatas de certificats sont délivrés à titre payant. En cas de présence, une attestation de participation contenant des informations sur le contenu, le volume horaire et l'objectif de la formation est délivrée, que le participant ait terminé la formation avec succès ou qu'il l'ait terminée prématurément.

18. Responsabilité dans le cadre de la formation initiale et continue des adultes

Dans le cadre des dispositions légales, nos formations autorisent les diplômés à exercer une activité commerciale, libérale ou salariée. Le diplômé n'est toutefois pas autorisé à exercer ou à appliquer la médecine au sens d'une profession de la santé ou d'autres activités médicales. Les connaissances acquises dans le cadre de la formation ne justifient en aucun cas un droit de responsabilité vis-à-vis de Flexyfit® Plus GmbH ou de

personnes qui nous sont imputables. Toute responsabilité pour les blessures du participant ou pour les dommages causés aux biens du participant pendant la formation est en tout cas exclue - dans la mesure où il ne s'agit pas d'une faute intentionnelle ou d'une négligence grave de notre part. La consommation d'alcool, de nicotine ou de produits entrainants dans nos centres de formation, ainsi que dans les entreprises partenaires, est expressément interdite et entraîne l'exclusion immédiate de la formation. Il en va de même en cas de manquement grave à la discipline ou de faute grave. Dans de tels cas, la totalité de la rémunération convenue dans le contrat doit néanmoins être versée. La Flexyfit® Plus GmbH ne peut assumer aucune garantie en cas d'erreurs d'impression ou d'écriture dans ses publications et pages Internet.

19. Changement d'adresse et droit d'auteur dans le cadre de la formation initiale et continue des adultes

Avec l'inscription au cours, l'exécution du contrat nécessite le traitement de données personnelles à des fins de formation et d'examen. Ces données ne seront toutefois pas transmises à des tiers.

Le participant est tenu de nous communiquer tout changement d'adresse de son domicile ou de son entreprise tant que l'acte juridique faisant l'objet du contrat n'a pas été entièrement exécuté par les deux parties. Si cette communication est omise, les déclarations sont considérées comme reçues même si elles sont envoyées à la dernière adresse communiquée. Les données contractuelles sont enregistrées et peuvent être consultées à tout moment par le client via un login. Le contenu de la formation, notamment nos scripts, ainsi que tous les autres documents remis au participant restent notre propriété intellectuelle et exclusive. Le participant ne reçoit aucun droit d'utilisation ou d'exploitation de quelque nature que ce soit. Toute reproduction, par exemple par réimpression ou copie, ou toute autre reproduction ou diffusion de nos documents de formation nécessite notre accord écrit préalable.

20. Réalisation et publication de photos et de vidéos dans le cadre de la formation initiale et continue des adultes

En s'inscrivant au cours, le participant accepte explicitement que des photos ou des vidéos soient prises, utilisées et publiées dans le cadre de la formation initiale et continue. Le participant ne peut tirer aucun droit (p. ex. rémunération) de cette déclaration de consentement en cas de publication des photos ou des enregistrements vidéo. Cette déclaration de consentement peut être révoquée à tout moment auprès de Flexyfit® Plus GmbH avec effet pour l'avenir. En cas de révocation, les enregistrements sont supprimés. Les enregistrements sont supprimés de la plate-forme concernée. Si les enregistrements sont disponibles sur Internet (par ex. médias sociaux), ils sont retirés dans la mesure où Flexyfit® Plus GmbH peut en disposer.

21. Garantie, responsabilité, garantie

La garantie est régie par les dispositions légales. Elle se limite au délai légal de 24 mois à compter de la réception de la marchandise par l'acheteur ou, dans le cas de prestations de service, à la fin de la prestation de service. En cas de réclamation justifiée, il est procédé soit à un remplacement gratuit, soit à une amélioration, pour laquelle un délai raisonnable doit être accordé. Si un remplacement ou une amélioration n'est pas envisageable (impossible, trop coûteux, déraisonnable, retard dans les délais, etc.), l'acheteur a droit à une réduction de prix ou, si le défaut n'est pas mineur, à la résiliation du contrat (réhibition).

Les défauts doivent être signalés, dans la mesure du possible, au moment de la livraison ou dès qu'ils sont visibles, étant entendu que le fait qu'un consommateur ne signale pas ces défauts au moment de la livraison ou dès qu'ils sont visibles n'a aucune influence sur ses droits à la garantie. Si l'achat est une transaction commerciale pour le client (B2B), il doit examiner la marchandise au plus tard 2 semaines après réception et nous signaler immédiatement tout défaut constaté.

Notre entreprise n'est responsable que des dommages causés intentionnellement ou par négligence grave. Cela ne s'applique pas aux dommages corporels ni aux transactions avec les consommateurs. Dans la mesure où il ne s'agit pas d'une transaction avec des consommateurs, c'est à la personne lésée de prouver l'existence d'une négligence légère ou grave. L'indemnisation de dommages consécutifs (à un défaut), ainsi que d'autres dommages matériels, de dommages pécuniaires et de dommages de tiers contre le client, dans la mesure où il ne s'agit pas d'une transaction de consommation, est exclue.

La garantie doit être invoquée auprès du garant (le fabricant) et s'effectue selon les dispositions de ce dernier. Vous trouverez les éventuelles conditions de garantie dans la confirmation du contrat. Le recours à la garantie ne limite pas la garantie légale.

Lors de l'expédition de la marchandise dans le cadre de transactions avec des consommateurs, le risque de perte ou d'endommagement de la marchandise n'est transféré au consommateur qu'à partir du moment où la marchandise est livrée au consommateur ou à un tiers désigné par ce dernier et différent du transporteur. Toutefois, si le consommateur a conclu lui-même le contrat de transport sans faire usage d'une possibilité de choix que nous lui avons proposée, le risque est transféré dès la remise de la marchandise au transporteur.

22. Droit applicable, juridiction compétente

Les parties contractantes conviennent d'appliquer le droit autrichien. Si le consommateur a son domicile ou sa résidence habituelle sur le territoire national ou s'il est employé sur le territoire national, une action en justice à son encontre ne peut être fondée que sur la compétence du tribunal dans le ressort duquel se trouve son domicile, sa résidence habituelle ou son lieu d'emploi ; cela ne s'applique pas aux litiges qui ont déjà pris naissance. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ainsi que toutes les dispositions qui se réfèrent à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises sont expressément exclues.

Pour les contrats avec des entreprises, le tribunal compétent est celui de notre siège social.

23. Lieu d'exécution pour les transactions entre entreprises

Le lieu d'exécution pour toutes les prestations découlant du contrat est le siège de notre entreprise.

24. Copyright

Toutes les nouvelles, les graphiques et le design de notre site Internet servent exclusivement à l'information personnelle de nos clients et sont protégés par les droits d'auteur.

25. Office de conciliation

Nous nous engageons à participer à la procédure de conciliation du service de médiation Internet en cas de litige. www.ombudsstelle.at

Pour plus d'informations sur les types de procédures, voir www.ombudsstelle.at

La plateforme OS peut également être utilisée pour régler les litiges avec notre entreprise : <http://ec.europa.eu/consumers/odr>

Notre adresse e-mail : info@flexyfitacademy.com

26. Livraison

La livraison s'effectue par EMS, contre remboursement, par la poste ou par DHL. Si tous les articles commandés ne sont pas livrables immédiatement, ceux qui sont livrables immédiatement seront livrés immédiatement et les autres dès qu'ils seront disponibles. Les frais de livraison ne sont toutefois facturés qu'une seule fois par commande, même en cas de livraison partielle.

27. Frais de livraison

Les frais de livraison sont indiqués dans le tableau de la FAQ, voir lien : faq.flexyfitacademy.com

28. Sauvegarde du contrat

Le texte du contrat est enregistré chez nous et peut être demandé par vous après la fin du processus de commande. Vous pouvez imprimer les données de la commande immédiatement après l'avoir envoyée.

29. Autres

Les demandes de recours au sens de la loi sur la responsabilité du fait des produits sont exclues, à moins que l'ayant droit au recours ne prouve que le défaut a été causé dans notre sphère et qu'il a été causé au moins par négligence grave. Le partenaire contractuel renonce à la possibilité de compensation. Cette disposition ne s'applique toutefois pas aux consommateurs.

30. Dispositions générales

Les modifications et compléments apportés à un contrat conclu par écrit doivent revêtir la forme écrite pour être juridiquement contraignants.

Dans la mesure où le programme de formation contient des désignations personnelles uniquement sous forme sexuée, celles-ci s'appliquent de la même manière aux femmes et aux hommes. Si certaines dispositions des présentes conditions générales de vente sont ou deviennent caduques, le reste du contenu des conditions générales de vente n'en est pas affecté.

Vous trouverez nos conditions générales de vente et notre politique de confidentialité actuelles en cliquant sur le lien suivant : agb.flexyfitacademy.com

Logiciel gratuit pour ouvrir un fichier PDF : Adobe Acrobat Reader ©. Téléchargement : <http://get.adobe.com/reader>

Mentions légales

Flexyfit® Plus GmbH
Bureau & Centre de formation (siège social)
Dietrichgasse 27, E.EG2
A-1030 Vienne

Hotline : +43 1 997 27 38
Fax : +43 1 997 27 38-33
Site web : www.flexyfitacademy.com
Courrier électronique : info@flexyfitacademy.com

Autorité selon ECG :
Magistratisches Bezirksamt du XIXe arrondissement

Numéro d'identification fiscale : 295426a
Numéro d'identification d'entreprise : ATU63526401
Siège social (établissement principal) : Vienne
Forme juridique : SARL

Membre de la WKÖ, groupe spécialisé : Arts et métiers généraux
Groupe professionnel : Formation et perfectionnement

L'activité de la société est soumise au code de l'industrie et de l'artisanat, disponible sur [www.ris.bka.gv.at].

Objet de la société :
Entreprise de formation, membre de la WKÖ, groupe spécialisé dans les métiers généraux. La garantie s'effectue conformément aux dispositions légales.

Tribunal du registre des entreprises : HG Wien
Lieu d'exécution : siège de l'entreprise

Propriétaire des médias, éditeur
Flexyfit® Plus GmbH

Directeur général : Andreas Fuchs
Fondée de pouvoir : Melanie Brandstätter, Bakk.

Infos, renseignements sur les données et réclamations sous :
info@flexyfitacademy.com

Coordonnées bancaires :
Banque Raiffeisen Walgau-Großwalsertal
Libellé du compte : Flexyfit® Plus GmbH

IBAN : AT79 37458 0000 1029156
BIC : RVVGAT2B458

Texte original FRANÇAIS - Traduction assistée par l'IA
Version : 08.24 | 30. August 2024, 12:10 PM

Conditions générales de vente (CGV) pour offres de formation à distance

de Flexyfit® Plus GmbH - FN : 295426a

La Flexyfit® Plus GmbH (Flexyfit® Academy) est une **établissement privé de formation et de formation continue** qui s'est fixé pour objectif de proposer des offres complètes de formation et de formation continue. dans le domaine de l'éducation des adultes de proposer des cours de formation continue.

Pour des raisons de lisibilité, nous avons renoncé à l'utilisation simultanée des formes linguistiques masculines et féminines. Toutes les désignations de personnes s'appliquent néanmoins aux deux sexes.

La langue du contrat, de la commande et des affaires est l'allemand.

La facturation s'effectue en euros.

Flexyfit® Plus GmbH ne peut assumer aucune responsabilité en cas d'erreurs d'impression ou d'écriture dans ses publications et pages Internet.

1. Nos offres de formation à distance

L'offre d'enseignement à distance de Flexyfit® Plus GmbH est contrôlée par l'organisme public d'enseignement à distance allemand (ZFU) et autorisée à la distribution en Allemagne, elle est donc conforme aux dispositions légales.

Flexyfit® Plus GmbH peut utiliser ses propres conditions générales pour les cours à distance proposés en Allemagne et contrôlés et autorisés par l'Office central d'enseignement à distance (ZFU). Pour l'interprétation de la relation contractuelle entre la Flexyfit® Plus GmbH et le client, ce sont toujours les "Conditions générales pour les offres d'enseignement à distance" et les "Conditions générales de Flexyfit® Plus GmbH" dans la version qui y est mentionnée. Les conditions générales actuelles sont jointes à l'inscription et sont également disponibles sur le lien web suivant : agb.flexyfitacademy.com

2. Conclusion du contrat et début des études (à distance)

Le contrat pour nos cours d'enseignement à distance prend effet lorsque nous confirmons votre inscription par écrit. La conclusion du contrat marque le début du délai de rétractation. Ce n'est qu'à ce moment-là que le premier versement des frais d'enseignement à distance est également dû. Les autres versements sont exigibles le premier jour ouvrable du mois suivant. Les prestations mensuelles d'enseignement à distance sont également fournies à ce moment-là. Pour plus de détails, veuillez vous référer au plan de cours.

3. Jurisdiction compétente et indication sur le règlement des litiges

Dans la mesure où il s'agit d'un enseignement à distance, le tribunal compétent est celui du lieu de résidence de la partie contractante. Flexyfit® Plus GmbH n'est pas tenue de participer à un règlement extrajudiciaire des litiges.

4. Tous les services - un seul prix

Les frais mentionnés dans le cours de formation à distance comprennent toutes les prestations nécessaires à la réussite des études.

5. Échéance des frais de cours, délai d'annonce

Les frais sont dus le premier jour ouvrable de chaque mois. C'est également à cette date que le prélèvement automatique est effectué, dans la mesure où un mandat SEPA a été délivré. Le délai de préavis est réduit à un jour, aussi bien pour le premier prélèvement que pour chaque prélèvement suivant. Le participant garantit qu'il veillera à ce que son compte soit approvisionné. Les frais occasionnés par le non-paiement ou le rejet du prélèvement automatique sont à la charge du participant.

6. Résiliation du contrat d'enseignement à distance

Vous pouvez résilier le contrat d'enseignement à distance pour la première fois à la fin du premier semestre avec un préavis de 6 semaines. Par la suite, la résiliation du contrat est possible à tout moment avec un préavis de 3 mois. La résiliation doit être effectuée sous forme de texte. Le droit du contractant et de Flexyfit® Plus GmbH de résilier le contrat pour une raison importante reste intact. **Ce contrat a une durée minimale de 6 mois.**

7. Annulation et report des cours de présence

Si des cours de présence sont proposés dans le cadre de la formation à distance, des modifications de programme peuvent être possibles pour des raisons d'organisation en raison de la planification à long terme. De même, la réalisation d'une formation dépend d'un nombre minimum de participants. Flexyfit® Plus GmbH se réserve donc le droit de modifier les jours, les heures de début, les dates, les lieux, les formateurs ainsi que les éventuelles annulations d'événements en raison d'exigences organisationnelles ou commerciales. Les participants en seront informés en temps utile et de manière appropriée. Pour les mêmes raisons, nous sommes en droit de suspendre une formation déjà en cours, de l'intégrer à une autre formation ayant essentiellement le même contenu ou de procéder à un décalage dans le calendrier. Le participant n'a donc aucun droit à la réalisation de la formation réservée, étant donné qu'une formation de remplacement équivalente est proposée.

Il n'est pas possible de faire valoir à notre rencontre - même par le biais de dommages et intérêts - un dédommagement

pour les inconvénients supplémentaires subis par le participant suite à de telles modifications de la manifestation au sens le plus large, ou pour d'autres dommages pécuniaires ou consécutifs.

Informations sur le droit de rétractation

! Droit de rétractation Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat dans un délai de 14 jours sans donner de motif. Le délai de rétractation est de 14 jours à compter de la conclusion du contrat. Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez nous informer, Flexyfit Plus GmbH, Dietrichgasse 27 E.EG2, 1030 Vienne, fax : +43 1 997 27 38-33, e-mail : info@sportausbildung.com, de votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par ex. lettre envoyée par la poste, télécopie ou e-mail). Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous envoyiez la communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

! Conséquences de la rétractation En cas de rétractation du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de votre part sans retard excessif et au plus tard quatorze jours à compter de la date à laquelle nous avons été informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Pour ce remboursement, nous utilisons le même moyen de paiement que celui que vous avez utilisé pour la transaction initiale, sauf accord contraire explicite avec vous ; en aucun cas, des frais ne vous seront facturés pour ce remboursement. Si vous avez reçu du matériel d'enseignement à distance, vous devez nous le renvoyer ou nous le remettre sans délai et, en tout état de cause, au plus tard dans les 14 jours suivant la date à laquelle vous nous avez informés de votre décision de résilier le présent contrat. Le délai est respecté si vous renvoyez le matériel d'enseignement à distance avant l'expiration du délai de 14 jours. Les frais directs de renvoi du matériel d'enseignement à distance sont à votre charge. Vous n'êtes responsable d'une éventuelle perte de valeur du matériel d'enseignement à distance que si cette perte de valeur est due à une manipulation non nécessaire pour vérifier la nature, les caractéristiques et le fonctionnement du matériel d'enseignement à distance.

Texte original FRANÇAIS - Traduction assistée par ordinateur
Version : 08.24 | 30. August 2024, 12:10 PM